



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA GIRONDE

DIRECTION DE
L'ADMINISTRATION GENERALE

RÉCEPISSE N° 16667
DE CHANGEMENT D'EXPLOITANT
D'INSTALLATIONS CLASSEES

Bureau de la Protection de
la Nature et de l'Environnement

Tél : 05.56.90.63.18

LE PREFET DE LA REGION AQUITAINE,
PREFET DE LA GIRONDE,

VU le Code de l'Environnement, son titre 1^{er} du livre V et notamment son article R 512-68,

DONNE RECEPISSE A

Monsieur le Président de la SOCIETE OENOALLIANCE

7 route du Petit Conseiller
33750 BEYCHAC-ET-CAILLAU

de sa déclaration en date du 23 mai 2008 portant changement d'exploitant de son établissement :

un établissement de préparation et de conditionnement de vin

7 route du Petit Conseiller
33750 BEYCHAC-ET-CAILLAU

relevant de la nomenclature des installations classées, au titre des rubriques indiquées ci-dessous :

- 1412-2b - 1510-1 - 2251-1 - 2920-2b - 2925 -

dont l'arrêté préfectoral d'autorisation initial n°15638 en date du 26 juillet 2005 et l'arrêté complémentaire n°15638/2 du 5 octobre 2007 sont joints au présent récépissé, en lieu et place de :

Monsieur le Président du Directoire SAS OENOPRODUCTION

7, route du Petit Conseiller
33750 BEYCHAC-ET-CAILLAU

BORDEAUX, le 10 juin 2008
Pour le PREFET,
Le Directeur de l'Administration
Générale,


Christian VERGÈS

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté Egalité Fraternité